

Journées européennes du patrimoine 2019

Les reliefs des maisons d'état à Percy

La reconstruction à Percy :

Lorsque l'abbé C. Gusbin nommé curé-doyen fut reçu à Percy le 21 octobre 1946, monsieur Philippe Texier-Hugou, maire, prononça ces paroles de bienvenue de la façon suivante « nous aurions aimé vous recevoir dans un décor de fête totale. Malheureusement, derrière les décors que vous paroissiens ont eu tant de joie à vous dresser, ce sont des ruines qui vont s'offrir à vos yeux : ruines de notre église, ruines de nos maisons, ruines et désarroi moral d'une population souffrante, encore bouleversée par le terrible drame qu'elle a vécu voici plus d'une année et qui a vu s'effondrer en quelques heures des trésors accumulés par des générations ». ¹

Les membres de la commission départementale de la Manche et les architectes en chef et adjoints réunis le 24 juillet 1947 décident d'imposer la présence des architectes d'opération notamment pour les travaux d'état et d'instituer une permanence. ²

Les jours les plus meurtriers furent les 30-31 juillet 1944. Le tribut de la commune fut très important. 20 000 obus ont été tirés sur la commune. ³ Il y eut 48 victimes civiles (dont 30 perciais), environ 650 personnes sinistrées, et 70% du patrimoine bâti et mobilier détruits (dont 87 maisons ou bâtiments agricoles détruits à + de 75%). ⁴ La part des soldats qui ont péri au cours de cette bataille sur Percy est évaluée à 4000 morts américains et allemands. Une dizaine de soldats perciais périrent au cours du conflit auxquels s'ajoutent 3 prisonniers morts en captivité et 2 fusillés en 1944. La voie de la liberté traverse le bourg. ⁵

Les maisons d'Etat :

L'Etat prit l'initiative de plans de reconstructions financés par lui, ce sont les maisons d'Etat. Elles sont de deux catégories : A (commerces) et B.

Sur la proposition de monsieur le maire et à l'unanimité des membres du conseil municipal présent, décident le 3 novembre 1946, qu'il soit construit dans les plus brefs délais des maisons d'Etat (habitations particulières et maisons de commerce) sur le terrain sis en face de la poste et la perception ainsi que route de Montabot, côté gauche appartenant à monsieur Louis Carpon de Hambye, d'une part, et d'autre part sur le terrain appartenant à monsieur Adrien Robine de Percy sis à l'angle de la route de Montabot et du Chefresne et que la future rue rejoindrait la route de grande communication Saint-Lô-Villedieu et la rue du presbytère portera le nom de monsieur Louis Carpon pour marquer la reconnaissance de la commune. ⁶

Plusieurs réquisitions de terrains ont été obtenues d'après la délibération du conseil municipal du 26 janvier 1947. D'abord les terrains Carpon pour les maisons d'Etat dont la construction doit commencer sous peu. ⁷

Messieurs Louis Longuet (Paris), architecte en chef pour la zone 8, et R Garrabé (Rueil) sont chargés de la construction des maisons d'Etat dont la répartition est la suivante :

¹ Almanach-annuaire de Percy : 1946.

² 123 W 207

³ Revue municipale de Percy du 1^{er} janvier 1974 (texte de mademoiselle J Cucu).

⁴ Le bourg est à lui seul sinistré à 68%.

⁵ Le conseil municipal, appuyé par Mgr Grente, protesta contre un tracé modifié et obtint le rectificatif du tracé (délibérations municipales du 26 janvier, 23 février, 9 mars, 13 juillet 1947).

⁶ Registre des délibérations municipales 1946-1956, folio 10.

⁷ Registre, folio 11.

5 : type A, 118, 75 m2 (l'appel d'offre n'en concernera que 3)
2 : type A1, 109, 25 m2, disposition intérieure, variante du type A, sans garage
1 : type A2, 118,75 m2, disposition intérieure, variante du type A, avec garage
1 : type A 3, 109, 25 m2, disposition intérieure, variante du type A, avec sous-sol du type B
5 : type B, 109, 25 m2 (l'appel d'offre comprendra 1 maison de type B1 (109, 25 m2) et une deuxième de type B2 (109, 25 m2).⁸

La demande de permis de construire déposée le 26 octobre 1946 par monsieur Balleul, délégué départemental du ministère de la reconstruction, précise que les travaux neufs de cinq bâtiments comprennent en tout quatorze logements et neuf boutiques au lieu-dit de la route de Tessy et route du Chefresne et le groupe du champ de foire. Le montant approximatif de la dépense s'élève à dix-sept millions. La direction technique est confiée à **Louis Longuet**, architecte en chef, DPLG, 26 avenue de Wagram à Paris 8^e. L'exécution des travaux des immeubles construits par l'Etat, est confiée à la **société entreprise générale du midi**.⁹

Le cahier des charges particulières est approuvé le 16 septembre 1946 par l'Union normande de constructions modernes basée à Saint-Martin-de-Bréhal.

La sous-commission départementale « entreprises et marchés » valide dans sa réunion du 14 février 1947 l'appel d'offre de Percy consenti à l'entreprise du midi dont l'adjudication s'élève à 16.900.000 francs.¹⁰ Monsieur Lebas, Préfet de la Manche, prend un arrêté daté du 24 février 1948, accordant le permis de construire pour la construction de 5 bâtiments comprenant en tout 14 logements et 9 boutiques, à Percy, route de Tessy, route du Chefresne et groupe du champ-de-foire.

A la grande question reflétant un certain mécontentement du genre « la reconstruction ne marche pas comme elle devrait » un ensemble de réponses permet de savoir qu'en 1946 on avait couvert l'hospice après avoir refait la charpente, l'intérieur avait été réhabilité, l'église est virtuellement couverte, on pense aux vitrages, le clocher viendra ensuite, puis les cloches. Les maisons de la rue Emile Grente, à part le magasin Pasquet, sont en bonne voie de terminaison. Près de cinquante baraques ont été édifiées à Percy et aux environs ; ce n'est pas suffisant surtout en ce qui concerne les hangars mais c'est déjà quelque chose. La mairie retrouve ses classes.

Monsieur Henri Tougard, prix de Rome, architecte urbaniste, est chargé du projet de reconstruction et d'aménagement de Percy.

Sur la proposition de monsieur le maire et à l'unanimité des membres du conseil municipal présent, décident le 3 novembre 1946, qu'il soit construit dans les plus brefs délais des maisons d'Etat (habitations particulières et maisons de commerce) sur le terrain sis en face de la poste et la perception ainsi que route de Montabot, côté gauche appartenant à monsieur Louis Carpon de Hambye, d'une part, et d'autre part sur le terrain appartenant à monsieur Adrien Robine de Percy sis à l'angle de la route de Montabot et du Chefresne et que la future rue rejoindrait la route de grande communication Saint-Lô-Villedieu et la rue du presbytère portera le nom de monsieur Louis Carpon pour marquer la reconnaissance de la commune.¹¹

⁸ La zone 8 comprenait les cantons de : Percy, Gavray, Bréhal, Granville, La Haye-Pesnel, Villedieu, Sartilly, Brécey, Avranches, Ducey, Isigny (le Buat), Saint-James, Pontorson. Ces architectes de talent auront à déterminer à grands traits le caractère de l'architecture du département et seront responsables de son esthétique (lettre du Préfet du 16 mars 1946) 123 W 207.

⁹ Cette société fit insérer une publicité dans l'almanach-annuaire de Percy, 1950, page 31.

¹⁰ 123 W 207 : marché n° 17-2897 MAN.

¹¹ Registre des délibérations municipales 1946-1956, folio 10.

Plusieurs réquisitions de terrains ont été obtenues d'après la délibération du conseil municipal du 26 janvier 1947. D'abord les terrains Carpon pour les maisons d'Etat dont la construction doit commencer sous peu.¹²

La réunion de la commission départementale en date du 17 janvier 1947 fait état « *qu'à la période écoulée elle a vu les derniers appels d'offres pour ces immeubles, dans les communes de Saint-Lô, Equeurdreville et Percy. Seul le projet de Pont-Hébert a dû être reconsidéré pour rechercher un prix plus acceptable.* »¹³ Dans l'ensemble, nous pouvons dire que les résultats sont bons. Le coût moyen de la construction atteint, à la suite de ces consultations, 9800 francs le mètre carré, qui est bien meilleur que celui atteint dans les travaux de construction faits par les sinistrés ».

La réunion du 10 avril 1947 fait état « *qu'aucune copie des marchés des immeubles d'état n'a été remise aux architectes intéressés.* » M Levandier, délégué adjoint, « *demande à chaque architecte en chef intéressé si le placement à des sinistrés des maisons d'état édifiées, est assuré* ».

Il est fait état le 14 mai 1947 « *que le programme de construction des maisons d'état devra subir quelques compressions par suite du dépassement des dépenses prévues* ».

Le Préfet de la Manche signe le 24 février 1948, le permis de construire suite à la demande présentée par le délégué départemental à la reconstruction, demeurant à Coutances, et concernant les travaux ci-après de construction de 5 bâtiments comprenant en tout 14 logements et 9 boutiques, à Percy, route du Chefresne et groupe du champ de foire.¹⁴

Prévision des dépenses pour les constructions d'immeubles d'état (voirie, acquisition de terrains, honoraires d'architectes :

Percy		19.300.000
-------	--	------------

Quatre-vingt-neuf demandes de cession de maisons d'état sont déposées à la date du 25 juillet 1947, dont une à Percy.

Le Préfet de la Manche signe le 24 février 1948, le permis de construire suite à la demande présentée par le délégué départemental à la reconstruction, demeurant à Coutances, et concernant les travaux ci-après de construction de 5 bâtiments comprenant en tout 14 logements et 9 boutiques, à Percy, route du Chefresne et groupe du champ de foire.¹⁵

Messieurs Louis Longuet (Paris), architecte en chef pour la zone 8, et R Garrabé (Rueil) sont chargés de la construction des maisons d'Etat dont la répartition est la suivante :

5 : type A, 118, 75 m² (l'appel d'offre n'en concernera que 3)

2 : type A1, 109, 25 m², disposition intérieure, variante du type A, sans garage

1 : type A2, 118,75 m², disposition intérieure, variante du type A, avec garage

1 : type A 3, 109, 25 m², disposition intérieure, variante du type A, avec sous-sol du type B

5 : type B, 109, 25 m² (l'appel d'offre comprendra 1 maison de type B1 (109, 25 m²) et une deuxième de type B2 (109, 25 m²).¹⁶

¹² Registre, folio 11.

¹³ 123 W 207 : rapports d'activité du service travaux.

¹⁴ 98 W 234. Ensemble des dossiers de permis de construire concernant Percy : 98 W 234-236.

¹⁵ 98 W 234. Ensemble des dossiers de permis de construire concernant Percy : 98 W 234-236.

¹⁶ La zone 8 comprenait les cantons de : Percy, Gavray, Bréhal, Granville, La Haye-Pesnel, Villedieu, Sartilly, Brécey, Avranches, Ducey, Isigny (le Buat), Saint-James, Pontorson. Ces architectes de talent auront à déterminer à grands traits le caractère de l'architecture du département et seront responsables de son esthétique (lettre du Préfet du 16 mars 1946) 123 W 207.

La demande de permis précise que les travaux neufs de cinq bâtiments comprennent en tout quatorze logements et neuf boutiques au lieu-dit de la route de Tessy et route du Chefresne et le groupe du champ de foire. Le montant approximatif de la dépense s'élève à dix-sept millions. La direction technique est confiée à **Louis Longuet**, architecte en chef, DPLG, 26 avenue de Wagram à Paris 8^e. L'exécution des travaux des immeubles construits par l'Etat, est confiée à la **société entreprise générale du midi**.¹⁷

La sous-commission départementale « entreprises et marchés » valide dans sa réunion du 14 février 1947 l'appel d'offre de Percy consenti à l'entreprise du midi dont l'adjudication s'élève à 16.900.000 francs.

Devis descriptif des travaux :

Maçonnerie		Béton armé : poteaux et outres calculés suivant les règles d'utilisation du BA 1945. Béton aux normes françaises, de type A de gravillon DT 120, consistance plastique mise en œuvre en moule ferrailé au dosage de 350 kg de ciment de Portland artificiel pour 1 M3. Agrégats NFP 18.301. Les parties visibles seront bouchardées DTCl 123 et dans ses parties agrégats de granit.
	Murs de cave	
	Murs de façade	
	Planchers	
	Sols des sous-sols	Terre battue
Enduits intérieurs	Motif décoratif	A chaque entrée sur un ou plusieurs blocs de granit, motifs sculptés d'une valeur de 10 000 francs prévue par le maçon.
Charpente		Constituée par poutres américaines en sapin osée sur poutre de béton formant entrait
Couverture		Ardoises
Menuiserie		Doubles fenêtres coulissantes, extérieur en chêne, intérieur en sapin

Que nous réserve 1947 ?

- 1° l'Etat veut construire des maisons, des maisons à lui, même à Percy : elles ne sont pas construites, mais enfin l'Etat a déjà accordé des crédits pour cela, c'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout.¹⁸

Monsieur le maire, à la veille des élections, fait le point sur la situation de la commune de Percy le 5 octobre 1947, dans lequel il précise que les quatorze maisons d'Etat sont en chantier et qu'elles permettront d'améliorer le sort des sinistrés.

Le maire informe son conseil le 9 juin 1948 que la responsabilité des sculptures sur les maisons incombe bien aux services de la reconstruction, étant donné que les travaux étaient prévus sur le cahier des charges lors de l'adjudication de construction.

Le conseil charge monsieur le maire le 19 janvier 1949 d'adresser une lettre recommandée à monsieur Longuet architecte des maisons d'Etat, lui demandant de faire enlever, avant quinze jours,

¹⁷ Cette société fit insérer une publicité dans l'almanach-annuaire de Percy, 1950, page 31.

¹⁸ Almanach-annuaire de Percy : 1947.

le motif se trouvant sur la maison d'Etat bordant la route de Villedieu. Il précise en deuxième point qu'il décide de faire faire ce travail lui-même, si rien n'est effectué dans les délais voulus.¹⁹ Monsieur Longuet y répond et le contenu de cette lettre est présenté au conseil municipal du 16 février 1949. Il renouvelle la promesse de faire modifier ou même de changer complètement de motif, bénévolement, fin mars-début avril. La question d'un échange de terrain, en compensation de celui occupé par les maisons d'Etat, à accorder à la famille Carpon est renvoyée, le 29 décembre 1949. Les maisons d'Etat qui semblent à peu près terminées.²⁰ Le conseil chargé de délibérer le 6 août 1953 sur l'homologation de la nouvelle zone de compensation, mentionne que l'achèvement des opérations de remembrement fait apparaître que les maisons d'Etat édifiées à des emplacements non situés à l'intérieur des zones de compensation figurant sur le schéma homologué de répartition des dépenses, ont été attribuées à des sinistrés.²¹

Grille des sessions des maisons d'Etat à Percy (dossiers S 941) dont les terrains ont été attribués à l'Etat par arrêté de clôture des opérations de l'association syndicale de remembrement en date du 11 octobre 1957:²²

N°	Cession au profit de :	Parcelles	Type	Date	Indemnité de reconstitution	Observations Dossiers sinistrés
1	M. Noël (Michaël- Emile-René)	A 221p- 225p A 134p- 136p, 138p- 140p	A N°4	19 mai 1953	5.234.821	C 26.627 Z
2	M. Primaux (François- Victor- Cyprien)		A N°7	7 août 1953	4.139.218	C 32 916 Z 17 150 Z (immeubles place de l'église)
3	M. Tabard (Jean-Olivier)	A 221p- 225p	A 2 N°1	7 août 1953	3.884.286	C (2 immeubles)
4	M. Leronseur (Eugène- Aimable)	A 134p, 136p, 140, 81	B n N°4	7 août 1953	1.633.859	C (CD 98)
5	M. Huard (Bernard- Albert) ²³	A 221p- 225p	A N°3	16 octobre 1953	1.479.647	C 26780 Z (immeuble détruit rue des Bouilleries)
6	Mme Borne (Jules- Marcel) née	A 81- 134p	B N°6	17 octobre 1953	2.086.211	C (CD 98) 17403 Z (immeuble détruit route de Saint-Lô)

¹⁹ Folio 109 du registre des délibérations municipales 1946-1956.

²⁰ La Manche-Libre du 19 août 1951.

²¹ Fonds 1251 W 55.

²² 45 W 6 (immeubles d'Etat) : Préfecture de la Manche, 3^e division, 1^{er} bureau.

²³ Héritage de la propriété de sa grand-mère (Mme Vve Refuveille (Edouard)) décédée en 1949.

	Leneveu (Emilienne- Angèle)					
7	M. Bourdon (Marcel- André)	A 221p- 225p	A N°5	8 octobre 1954	1.743.131	C 16062 Z (immeuble place de l'église)
8	Mme Vve Lefevre (Juliette- Elisa) née Pichard	AY 30	B N°7	21 mai 1957	2.839.003	Suc. 25.495 Z (la carrière)
9	Mme Vve Delauney (Jeanne- Marie) née Lebrun	AZ 68 AZ 70 199 M2	A N°6 Ilot E bis	20 juin 1957	1.951.131	Indivision Lebrun ²⁴ 4908 Z ²⁵
10	Mme Robinne (Germaine- Eugénie) née Suzanne	AY 23, 26	A N°3	17 février 1958	2.949.183	Le cessionnaire est entré en jouissance complète et exclusive du bâtiment et du terrain à compter du 28 février 1950, date de l'attribution prononcée par la commission départementale de la reconstruction. 12930 Z

Une note du directeur des services départementaux du ministère de la reconstruction et du logement, basé à Coutances, en date du 28 février 1961, fait état de l'existence à Percy, sur la route de Montabot, d'un immeuble d'Etat de 5 pièces avec cuisine et cave, géré par l'OPHLM du département de la Manche, et que cet immeuble n'est pas compris dans le lot sur lequel l'office a porté option. Il fait allusion au fait que la ville de Percy avait décliné l'offre de prise en charge de cet immeuble et que cela était probablement dû au manque d'entretien de ces maisons d'Etat.²⁶ La cession de la dernière maison d'Etat à Percy est à l'ordre du jour le 20 septembre 1968.²⁷

Ces maisons en longères en béton possèdent des façades timbrées de hauts reliefs.

Ces reliefs de la reconstruction ont été créés en 1949 par le sculpteur Lambert- Rucki (Jean) 1888-1967 (auteur du Christ de Lessay) sur les maisons d'Etat (MRU).

- **trois soldats américains** et le drapeau étoilé (rue Louis Carpon : clinique des vétérinaires sur flanc ouest (aujourd'hui disparu) (Presse de la Manche du 2 XII 1953)
- **vol de trois cigognes** (au n°29 de la rue Gustave Blouet)
- **berger** ou pastoureau (au n° 27 de la rue Gustave Blouet)
- **chiens** et la niche (au n° 25 de la rue Gustave Blouet)
- **nid d'oiseau** et le chien au bas de l'arbre (au n° 31 de la rue Gustave Blouet)
- **soldat allemand vaincu** avec la Svastika (croix gammée) au pignon est du n° 31 de la rue Gustave Blouet (monsieur André). Il fit l'objet d'une suppression vers 1949 (décision du conseil municipal de Percy).

²⁴ Rue Louis Carpon :

²⁵ Immeuble détruit à la Bossardière à Saint-Martin-de-Cenilly.

²⁶ 1379 W 30.

²⁷ DDE urbanisme : 1379 W 30

Ces reliefs ont été à priori appliqués contre les façades des édifices sous la forme de cadres moulés en mortier renforcé d'une structure métallique.

Chronologie des faits de guerre et de reconstruction : ²⁸

1944 (10 juin)	Bombardements
1944 (14 juin)	Bombardements
1944 (23 juin)	Bombardements
1944 (24 juin)	Bombardements (jour de marché) au Mont-Fiquet
1944 (29 juin)	L'état-major allemand s'abrite dans les villages du Laurier et du Cardonneret
1944 (3 juillet)	Attaque aérienne sur le bourg, le clocher et l'église sont fortement abîmés ainsi que la fontaine Saint-Michel et la maison de madame Blouet
1944 (17 juillet)	Bombardement aérien visant le pont de l'Epinière
1944 (20-23 juillet)	Plusieurs bombardements
1944 (26 juillet)	Fermes incendiées à la Commune Ozon et au Mesnil-Coq
1944 (28 juillet)	Le front approche : les chars du général Bradley ont pris Villebaudon mais la situation se détériore le lendemain (recul au carrefour de la Denisière à Moyon)
1944 (29 juillet)	Les premiers obus tombent. Bombardement aérien à la Halle-aux-Monniers (48 civils tués et nombreux blessés). Les restes de la Panzer-Lehr s'accrochent à Percy. 39 chars allemands s'opposent aux forces américaines.
1944 (30 juillet)	Tirs d'artillerie allemande. Avion américain abattu. Troupes allemandes renforcées de SS. L'abbé Lefranc est mortellement blessé le soir
1944 (31 juillet)	Tirs d'artillerie allemande. 80 soldats alliés sont blessés à la Norgère
1944 (2 août)	La Cannière est libérée. Arrivée des américains dans le bourg
1944 (6 novembre)	Création de l'association des sinistrés à Percy (LML du 26/11/44)
1945 (11 février)	Election d'un nouveau maire (LML 11/02/45)
1945 (20 février)	Visite du Préfet de la Manche (monsieur Lebas) et du sous-préfet de Saint-Lô (LML 04/03/45)
1945 (10 juin)	Annnonce de la visite du général de Gaulle (LML du 24/06/45 et OF du 24/06/45)
1945 (21 octobre)	Installation du nouveau curé (LML du 04/11/45)
1945 (25 novembre)	Annnonce de la 1 ^{ère} réunion de la commission de la reconstruction en présence de messieurs Cochepain, architecte départemental et Tangard, architecte (LML du 25/11/45)
1946 (10 février)	Le maire informe le conseil qu'il a obtenu que 3 fermes puissent être reconstruites et 12 maisons transitoires (LML du 10/02/46)
1946 (3 mars)	Du nord au sud du département les sinistrés manifestent (LML 03/03/46)
1946 (17 juillet)	Pose de la 1 ^{ère} pierre de la ferme modèle d'Ernest Gontier aux Bretonnières. Plans des architectes Cochepain, père et fils et Jean Granger le mercredi 17 juillet 1946.
1946 (4 août)	Je suis optimiste nous déclare monsieur Gautier délégué départemental à la reconstruction (LML 04/08/46)
1946 (3 novembre)	Décision de faire construire des maisons d'état (habitations et commerces)
1947 (26 janvier)	Réquisitions de terrains pour les maisons d'état
1947 (2 mars)	Commissaire à l'enquête du plan d'urbanisme (LML du 02/03/47)
1947 (16 mars)	Réunion d'information des sinistrés
1947 (20 mars)	Rapport du commissaire enquêteur pour la reconstruction et l'aménagement

²⁸ Archives communales, fonds Marcel Leclerc (129 J 12 et 89 (notes de monsieur Eudes, secrétaire de mairie)).

	de Percy
1947 (16 avril)	Le pourcentage des destructions est porté de 28% attribués en 1944 à 68% en 1947.
1947 (24 septembre)	Emprunt pour l'achat du terrain des sports
1947 (5 octobre)	Mise hors d'air de l'église (effective après le 29 février 1948). Manifestation des sinistrés : 300 délégués dont Percy (LML 05/10/47)
1947 (2 novembre)	Philippe Texier-Hugou est réélu maire
1947 (9 novembre)	Eglise inscrite au plan national de priorité
1948 (29 février)	Louis Longuet, architecte, est choisi pour la reconstruction de l'ensemble comprenant : place de l'église, mairie, halle et salle des fêtes
1948 (9 juin)	La responsabilité des sculptures sur les maisons d'état incombe aux services de la reconstruction
1948 (11 juillet)	Remboursement du curé qui a avancé des fonds, prêt d'une cloche
1948 (15 septembre)	Définition des priorités de reconstruction, croix de guerre
1948 (17 octobre)	180 000 dossiers au MRU (LML 17/10/48)
1948 (28 novembre)	Crédits pour l'église : 4.500 000 en 1949 et 4. 000 000 en 1950 (monsieur Mersier architecte)
1948 (27 février)	Protestations de sinistrés (LR 27/02/48)
1948 (29 février)	Réunion des sinistrés agricoles du canton de Percy, sous la présidence de monsieur Sauvé (LML du 29/02/48)
1948 (11 avril)	Constitution des dossiers de sinistrés agricoles (liste) (LML du 11/04/48)
1948 (06 juin)	Communion solennelle dans l'église en partie restaurée (LML du 06/06/48)
1948 (1 ^{er} août)	Le conseil municipal proteste énergiquement contre la pose des soi-disant motifs décoratifs très coûteux et inutiles sur les maisons d'état en particulier celle qui borde la route de Villedieu (LML du 01/08/48)
1948 (05 septembre)	Lancement de l'enquête en préambule de la canonisation de sœur Marthe
1949 (2 février)	Réunion des sinistrés sur le fonctionnement du MRU en présence de monsieur Quéry, président de la fédération des associations de sinistrés (LML du 12/02/49)
1949 (24 mars)	M. Philippe Texier-Hugou nouveau conseiller général du canton de Percy (OFN 24/03/49)
1949 (27 mars)	Exhumation des victimes civiles et service solennel le 28 mars (LML du 27/03/49)
1949 (22 mai)	Restauration du monument aux morts et son déplacement (LML 22/05/49)
1949 (19 juin)	Recensement des maisons d'habitation et des bâtiments agricoles sinistrés et classement en 10 catégorie selon la composition des familles)
1949 (03 juillet)	Le char de la reconstruction lors de la fête St-jean retient l'attention (LML du 03/07/49)
1949 (10 et 17 juillet)	Remise de la croix de guerre à Percy, Margueray et Villebaudon (LML 10,17/07/49, OFN 16-17, 22-24, 27-28, 30/07/49)
1949 (15 juillet)	Le ministre de la reconstruction : Claudius Petit en visite dans la Manche (LRA 15/07/49)
1949 (20 novembre)	Visite de Mgr Guyot (LML du 20/11/49)
1951 (16 août)	La reconstruction de Percy entre dans une phase plus active (OF 16/08/51)
1951 (19 août)	La reconstruction à Percy (LML 19/08/51)
1952 (18 mars)	En marge de la reconstruction de Percy : le problème de l'eau (OF 18/03/52)
1952 (13 avril)	M le Préfet a été le témoin de la résurrection des fermes.
1956 (13 janvier)	Travaux d'aménagement du perron de la mairie en granit (OF du 13/01/56)
1956 (10 décembre)	Les maisons de l'îlot B seront bientôt habitées (OF 10/12/56)
1957 (22 janvier)	Douze ans après ou l'histoire en images (OFN 22//01/57)

1957 (22 mars)	Installation de l'éclairage public (OFS 22/03/57)
1957 (3 juin)	Foirail nouveau à Percy (OF 03/06/57)
1959 (12 février)	La nouvelle école maternelle (OFN 12/02/59)
1959 (1 ^{er} septembre)	Place du cardinal Grente ou foirail ? (OF 01/09/59)
1959 (28 octobre)	La reconstruction de la dernière maison du bourg de Percy (OFN 28/10/59)
1962 (22 juillet)	Dissolution l'an prochain des coopératives de reconstruction (LML 22/07/52)

Jean Lambert-Rucki, né en 1888 à Cracovie (Pologne) et meurt en 1967 à Paris. Il est un peintre et un sculpteur d'origine polonaise, naturalisé français après la guerre de 1914-1918 (Wikipedia).

En 1911, il s'installe à Paris où il retrouve son compatriote Moïse Kisling arrivé en France un an plus tôt. Il partage, rue de la Grande Chaumière, sa chambre avec Modigliani, est très lié avec Soutine arrivé la même année que lui à Paris et dont l'atelier se trouve à la Ruche où habitent déjà Marc Chagall, Blaise Cendrars, Gustave Miklos et, un peu plus tard, Fernand Léger. Tout d'abord attiré par le Cubisme, il s'oriente dans les années 1930 vers le Surréalisme; mais a aussi un côté Art déco.

Jacky Brionne
20 septembre 2019